



**Partenaires en Population et Développement (PPD)
Une Initiative Sud-Sud**

**Déclaration de Kampala
Kampala, Ouganda**

26 novembre 2008

Déclaration De Kampala

Nous, membres de l'Organisation Intergouvernementale de pays en développement, Partenaires en Population et Développement (PPD), réunissant plus de la moitié de la population mondiale¹ avec un certain nombre d'autres pays en développement qui ont participé au Forum International sur « CIPD @ 15 : Progress and Prospects » se sont retrouvés à Kampala, capitale de l'Ouganda. Le Forum fut l'occasion de passer en revue les progrès relatifs à l'atteinte des objectifs de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) qui s'inscrit dans le contexte global des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et d'examiner les perspectives de les atteindre en 2015, dans un contexte où la situation économique de nos pays est considérablement affectée par la crise économique globalisée. A l'issue de deux jours de discussions et d'échange d'expériences, nous adoptons cette déclaration et convenons ensemble, à travers la coopération renforcée, de promouvoir et de mettre en œuvre cette déclaration pour la cause de la Paix, la Réduction de la Pauvreté et un Développement Durable. Nous, en conséquence :

Préambule

- **Reconnaissons** les liens entre les objectifs de la CIPD et les OMD, et que ces derniers ne peuvent être atteints que sur la base de l'atteinte des objectifs contenus dans le Programme d'Actions de la CIPD. La réalisation des trois OMD (numéros 4, 5 et 6) ayant trait à la santé, y compris la Santé de la Reproduction, est fondamentale pour atteindre l'objectif relatif à la réduction de la pauvreté.
- **Réengageons** à « atteindre l'accès universel aux services de Santé de la Reproduction en 2015, comme cela fut déterminé lors de la CIPD tout comme se sont accordés les Chefs d'Etats et de Gouvernements à l'occasion du Sommet du Millénaire + 5 en 2005 ;
- **Réaffirmons** les engagements faits dans le cadre de la politique internationale et régionale, y compris la quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes (1995), la Déclaration d'Abuja (2001), la Déclaration de Paris (2005) et le Plan d'Action de Maputo (2006) ;
- **Réaffirmons** notre engagement par rapport aux principes, objectifs et actions figurant dans le programme d'action de la CIPD tout comme dans les Déclarations de Wuhan, d'Agra et de Rabat adoptées par PPD ces dernières années ;
- **Réitérons** l'importance de l'intégration de l'objectif ayant trait à l'accès universel aux services de Santé de la Reproduction y compris la Planification Familiale entre autres stratégies visant à atteindre les OMD ;
- **Notons avec intérêt** que la Planification Familiale est en train de perdre sa position centrale dans les politiques et programmes de Santé de la Reproduction ; avec le besoin d'être repositionné comme priorité de développement ;

¹ Les Membres de PPD en ce jour 26 novembre 2008 sont: Bangladesh, Bénin, Chine, Colombie, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Mali, Mexique, Maroc, Nigeria, Pakistan, Sénégal, Afrique du Sud, Thaïlande, Tunisie, Ouganda, Yémen et Zimbabwe.

- **Reconnaissons** que les changements démographiques, essentiellement l'accroissement de la population, les changements dans les structures d'âge ainsi que la migration ont des effets significatifs sur l'environnement et l'emploi, l'accès à une couverture sociale et ce pour un développement durable dans beaucoup de pays, pendant que persistent dans les pays plus pauvres des taux de fécondité élevés et une croissance de la population qui affectent l'atteinte des OMD y compris l'éradication de la pauvreté ;
- **Reconnaitrons** davantage que la récession économique globale en train de produire des effets néfastes sur nos économies, dans nos familles et sociétés, en particulier sur les pauvres avec d'éventuelles conséquences touchant nos efforts à atteindre les objectifs de la CIPD et les OMD ;
- **Reconnaissons** que cela nous donne l'opportunité de renforcer notre coopération en vue d'atténuer les effets sur la qualité de vie et le bien-être des populations ;
- **Continuons de noter avec intérêt** que l'assistance de la communauté internationale pour les programmes en Santé de la Reproduction, en particulier pour la Planification Familiale, est en dessous du minimum requis par les pays en développement ;
- **Réaffirmons** notre engagement à utiliser de manière efficiente les ressources externes reçues dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la CIPD et les OMD ;
- **Réaffirmons** notre engagement, en dépit de la crise économique actuelle, à promouvoir et renforcer la coopération entre nous-mêmes et avec les autres pays en développement.

1 – Santé de la Reproduction, Planification Familiale et Population

Le Programme d'Action de la CIPD, qui s'inscrit dans le cadre logique des Droits Humains, lançait un appel aux pays à atteindre l'accès universel aux services de Santé de la Reproduction en 2015, avec un accent mis sur le bien-être des femmes, la prise en compte de leurs droits en Santé Génésique et Reproductive, et l'équité et l'égalité de genre. Les OMD, adoptés à l'occasion du sommet du Millénaire, prennent en compte « l'amélioration de la santé maternelle de $\frac{3}{4}$ entre 1990 et 2015 » comme l'un des grands objectifs (Objectif 5), et l'objectif de la CIPD de l'accès universel aux services de Santé de la Reproduction a été adopté comme objectif prioritaire lors du sommet OMD + 5 en 2005. La CIPD a de manière significative contribué à la formulation des OMD.

Depuis la tenue de la CIPD, un certain nombre de pays à travers le monde ont déployé des efforts significatifs pour améliorer l'accès et la qualité des services en Santé de la Reproduction ; par conséquent, la Santé de la Reproduction constitue une composante dans le développement de l'agenda pour la réduction de la pauvreté dans beaucoup de pays.

Cependant, les progrès à ce jour sont mitigés pour nombre d'objectifs relatifs à la CIPD et aux OMD. Pendant que dans certains domaines des progrès ont été faits pour atteindre les objectifs liés à l'accès universel à l'éducation de base, réduire les disparités de genre dans l'éducation et freiner la propagation du VIH/SIDA ; dans d'autres domaines par contre, les progrès n'ont pas été

significatifs en particulier dans la réduction de la mortalité maternelle et l'amélioration des services de santé de la mère. En outre, dans les pays les moins avancés, les personnes vivant avec moins d'un dollar par jour sont en augmentation constante.

La Planification Familiale qui est une composante centrale de la Santé de la Reproduction a perdu sa place centrale, au regard des budgets alloués et de son intégration dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Il en découle d'énormes besoins non satisfaits en Planification Familiale, qui maintiennent la mortalité maternelle et la pauvreté élevées dans beaucoup de pays, en particulier dans les moins avancés.

En dépit du contexte favorable au partage d'informations et à l'offre de services en Santé de la Reproduction aux Jeunes et Adolescents dans beaucoup de pays, des efforts restent à faire pour améliorer l'accès à ces informations et services, dans la mesure où la cohorte de jeunes atteint des niveaux sans précédent dans beaucoup de pays.

Reconnaissons que :

L'accès universel à des services de qualité en Santé de la Reproduction y compris les services de Planification Familiale, est déterminant pour atteindre les OMD.

La persistance des barrières non-justifiées à la disponibilité des services de Planification Familiale, en particulier le déni touchant les Adolescents et les Jeunes quant à l'accès aux informations et services dont ils ont besoin.

Le maintien de taux de fécondité élevés et son corollaire la croissance de la population et de la pauvreté, contribue à la détérioration de l'environnement ; et que l'ampleur des besoins non satisfaits par rapport à la Planification Familiale en particulier dans les pays pauvres, inhibe les progrès escomptés relativement à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la santé de la mère, la réduction de la mortalité maternelle et un développement durable.

Les inégalités entre les riches et les pauvres se sont accrues avec des effets manifestes sur la morbidité et la mortalité maternelle et infantile ainsi que l'accès limité aux services de Santé de la Reproduction de qualité y compris les services de Planification Familiale.

Les Adolescents et les Jeunes qui représentent la frange la plus élevée de la population dans beaucoup de pays n'ont pas accès aux informations tout comme aux compétences de vie et services de Santé de la Reproduction.

Notons avec intérêt que :

Les financements pour les programmes de Planification Familiale ont chuté de manière significative ces dernières années pendant que ceux ayant trait à la maternité sans risque n'ont pas évolué, contrairement aux accords du Caire.

Le courant économique actuel portera une entorse à nos ressources et budgets tout comme aux capacités humaines à faire face à la chute des revenus.

Dans ces conditions, ce sont les pauvres qui sont le plus affectés, avec des conséquences néfastes.

Les inégalités de genre et le déséquilibre dans les relations y afférentes ont des effets contradictoires dans la santé des jeunes filles et des femmes. Les normes socioculturelles en vigueur continuent d'être en défaveur des femmes et des filles, et étouffent les efforts pour les habiliter à recourir aux informations et services de Santé de la Reproduction pour se protéger contre les grossesses non désirées et les avortements à risque, produisant des conséquences défavorables relatives à la Santé de la Reproduction.

Déclarons notre engagement pour replacer la Planification Familiale dans le processus de développement et améliorer l'accès aux informations et services de Santé Génésique et Reproductive pour les Adolescents et les Jeunes.

Réaffirmons notre engagement à :

Faire de la grossesse et de l'accouchement sans risque, réduire la mortalité maternelle et la morbidité à travers de meilleurs soins obstétricaux d'urgence tout comme une main d'œuvre qualifiée et disponible.

Redoubler les efforts visant à réduire les inégalités de genre et renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles à travers l'éducation, l'amélioration de l'accès à l'emploi et aux services de Santé de la Reproduction.

Appelons les Gouvernements à :

Accorder plus d'importance aux programmes de Planification Familiale en vue d'atteindre les OMD et accroître les ressources prévues à cet effet dans les programmes nationaux et les programmes supportés par les donateurs.

Accroître l'accès à la Planification Familiale à travers un système de santé renforcé, le marketing social et par le renforcement des liens avec d'autres programmes.

Examiner les contraintes et barrières liées à l'accessibilité pour accroître l'utilisation des services de Planification Familiale, réduire la demande des services y afférents et atténuer le déséquilibre dans l'accès entre les riches et les pauvres.

Promouvoir la bonne implication des hommes dans la prise en charge des services de Santé de la Reproduction/Planification Familiale.

Répondre aux questions ayant trait à l'accès aux services de Santé Génésique et Reproductive pour les Adolescents et les Jeunes à travers la mise en œuvre des accords de 2007 à Rabat au Maroc.

Investir dans les besoins en recherche pour produire les preuves de coût efficacité en fonction des politiques.

Appelons PPD à :

Promouvoir le plaidoyer aux niveaux national, régional et international pour mettre en exergue l'importance qu'il y a à repositionner la Planification Familiale dans le processus de développement, en tant que composante essentielle de la Santé de la Reproduction, afin d'améliorer l'accès à l'information et aux services de Santé de la Reproduction pour les Adolescents les Jeunes.

Faciliter un échange d'informations, d'expériences et des meilleures pratiques parmi les Pays Membres.

Renforcer la Coopération avec d'autres partenaires au niveau national et régional comprenant les réseaux de parlementaires sur la Population, les ONG nationales et internationales, pour articuler les actions de plaidoyer aux différents niveaux.

Appelons les donateurs à :

Fournir de l'assistance technique et financière pour faire de la Planification Familiale une composante essentielle dans l'agenda de développement, y compris la réforme des secteurs de santé et l'ensemble des approches et stratégies visant la réduction de la pauvreté.

Appuyer le développement de nouvelles technologies pour améliorer les choix contraceptifs.

Appuyer les politiques et processus de recherche opérationnelle en vue de renforcer les programmes sur la base des preuves.

2 – VIH/SIDA

a) Intégration des Services de Santé de la Reproduction avec ceux du VIH/SIDA

Dans les pays où les taux de prévalence du VIH et d'utilisation de contraceptifs sont élevés, il y a des liens étroits entre le VIH/SIDA et la Santé de la Reproduction, y compris la Planification Familiale. Cela pourrait faciliter la provision de services de SR/PF intégrés à ceux du VIH/SIDA. Cependant, il y a aussi des barrières à l'intégration qui découlent de contraintes au niveau national mais aussi de la part des donateurs. Les contraintes au niveau national comportent, entre autres

facteurs, la verticalité des programmes, la capacité opérationnelle des services et des prestataires. Du côté des donateurs, les contraintes ont trait à la mauvaise articulation des plans de financement par rapport aux priorités. En conséquence, la situation qui prévaut dans différents pays déterminerait l'étendue du processus d'intégration des services de SR/PF à ceux du VIH/SIDA et sa faisabilité. Il y a des gaps dans l'identification des moyens les plus appropriés de conditionnement et d'offre de divers types de soins et services aux différents niveaux dans le système de santé.

Reconnaissons, en conséquence, que l'intégration des services de SR aux services de VIH/SIDA renferme d'énormes défis.

Appelons les Gouvernements, en particulier les Ministères de la Santé et les Organisations de lutte contre le Sida au niveau des pays à :

Identifier au niveau des pays, à la fois les contraintes et les facilités offertes pour l'intégration et l'identification des stratégies d'offre de services par le biais de la recherche opérationnelle.

S'investir à résoudre les contraintes dans le système de santé y compris la gestion des ressources humaines et des produits.

Appelons PPD à :

Documenter les approches réussies dans l'intégration des services de SR/PF à ceux du VIH/SIDA, et faciliter l'échange d'informations sur les meilleures pratiques.

Appelons les donateurs à :

Appuyer les politiques, les besoins en recherche opérationnelle et priorités dans les pays, fournir des financements dans le moyen et long terme et établir des procédures standardisées.

b) Genre et VIH/SIDA

Dans beaucoup de pays, les normes socioculturelles sont en défaveur des femmes, créent l'inégalité de genre et les substituent à une position qui les rend vulnérables à l'infection par le VIH.

D'évidence, il ressort que, contrairement aux prévisions, même les femmes mariées sont exposées à l'infection par le VIH de la part de leurs maris.

Reconnaissons que les valeurs traditionnelles condamnent le plus souvent les femmes à des grossesses non désirées et son corollaire l'infection par le VIH.

Reconnaissons que la fonction de la culture et de la tradition est de fournir un cadre pour le bien-être de l'espèce humaine, et non comme facteur oppressant pour les femmes.

Reconnaissons que la propagation du VIH/SIDA résulte essentiellement du comportement des hommes, tacitement approuvé par la culture et les traditions qui, par ailleurs, ne protègent pas les femmes même dans les cas de mariage.

Reconnaissons que les hommes jouent un rôle important dans la prise de décision au sein des ménages, et qu'ils peuvent jouer un rôle positif dans le sens de favoriser l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes.

Appelons les Gouvernements à :

Redoubler les efforts pour éduquer et informer au sujet du VIH/SIDA, et les programmes de prévention dans ce sens doivent prendre en compte le respect pour les femmes sur la base de l'égalité.

Promulguer les lois qui protègent les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, de la discrimination et de la persécution en assurant leur accès au counselling, ainsi qu'aux soins et soutien.

Renforcer au niveau communautaire les programmes en Santé de la Reproduction pour permettre aux femmes de profiter des services dont elles ont besoin pour se protéger, et éduquer les hommes à être responsables face aux problèmes liés au genre.

Investir dans la recherche et le développement de méthodes qui renforceraient les capacités des femmes et des jeunes filles à se protéger elles-mêmes contre l'infection par le VIH/SIDA.

Appelons PPD à :

Mettre en exergue l'impact de l'inégalité de genre dans la propagation du VIH/SIDA et plaider pour la conception de programmes visant à éduquer et informer les hommes, les femmes et les jeunes au sujet du VIH/SIDA, pour renforcer au niveau communautaire les programmes de SR/PF ciblant les femmes et les jeunes filles en vue de leur faciliter l'accès à l'information et au counselling entre autres services.

Appelons les donateurs à :

Fournir de l'appui technique et financier pour mener de la recherche sur les facteurs socioculturels, en vue de comprendre l'inégalité de genre et les impacts des relations de genre sur l'habileté des femmes et des jeunes filles à recourir et obtenir des services de SR/PF, et dont les résultats sont à prendre en compte dans les programmes de Communication pour un Changement de Comportement (CCC).

3 – Sécurité des Produits en Santé de la Reproduction

En dépit de l'importance de l'accès aux produits et services de Santé de la Reproduction, des millions de femmes et de jeunes n'ont toujours pas accès aux produits qu'il leur faut. Cela est particulièrement démontré au regard des inégalités persistantes entre les riches et les pauvres et entre les citadins et les populations en milieu rural.

Le Sécurité des Produits en Santé de la Reproduction est un important édifice dans le système de santé, reste la pièce charnière dans tous les programmes de Santé de la Reproduction, et est de ce fait essentiel pour l'offre de services de Santé de la Reproduction de qualité et la réalisation de l'accès universel à ces services.

Reconnaissons que :

Les besoins en produits et services de SR continuent d'augmenter alors que les financements n'ont quasiment pas augmenté ces derniers temps, il y a un besoin de plus d'engagement aussi bien de la part des donateurs que des gouvernements pour éviter les déséquilibres.

Les récentes initiatives telles que la « Garantie du Volume Minimal » établie par la Coalition pour la Sécurité des Produits de Santé de la Reproduction et le FNUAP, fournit une opportunité unique en son genre en appui aux pays qui décident de se procurer les produits directement chez les fabricants et pouvant les rendre autonomes dans ce domaine.

Une variété de choix pour les méthodes et produits contraceptifs est très importante, et ce d'autant plus que cela intensifie les efforts à développer de nouvelles technologies contraceptives, qui amélioreraient l'accès aux produits dans ce sens, en particulier pour les femmes en milieu rural.

Le besoin d'accroître les prévisions de financement pour la Santé de la Reproduction y compris les produits de Planification Familiale.

Accueillons les progrès qui ont été faits dans l'approvisionnement de contraceptifs entre autres produits de Santé de la Reproduction et l'équipement des pays fabricant issus du Sud.

Appelons les Gouvernements à :

Utiliser au maximum les ressources disponibles à travers les coalitions aux niveaux régional et international en appui aux OMD ayant trait à la santé, et s'assurer que ces initiatives supportent les priorités au niveau national et appuient conjointement le renforcement des systèmes au niveau national de manière harmonisée et équitable.

S'assurer que les efforts combinés devraient mettre l'accent sur le renforcement des capacités des gouvernements pour l'approvisionnement effectif en produits requis et pour la mise en place d'un système de distribution pour l'ensemble des produits de Santé de la Reproduction requis.

Saisir les opportunités offertes par la création de la Garantie du Volume Minimal pour se procurer les produits au moindre coût, comme cela a été rendu possible grâce à cette facilité.

Fournir des fonds suffisants pour les produits de SR/PF, à travers des mécanismes tels que l'établissement de lignes budgétaires pour les produits en Santé de la Reproduction ; augmenter les ressources allouées à la santé au niveau national ; impliquer davantage le secteur privé et mobiliser leurs ressources disponibles ; et de manière plus efficiente utiliser les ressources disponibles de manière à garantir un accès équitable.

Plaider et susciter le dialogue avec les communautés pour augmenter la demande en services de SR/PF et incorporer leur support et leur engagement en s'assurant que les femmes et les jeunes ont accès aux services requis.

Adopter des mesures législatives au niveau national et local pour appuyer et assurer la Sécurité des Produits de Santé de la Reproduction.

Appelons PPD à :

Continuer à plaider aux différents niveaux pour assurer la Sécurité des Produits de Santé de la Reproduction.

Faciliter l'approvisionnement de produits de Santé de la Reproduction aux pays du Sud, en provenance de fabricants d'autres pays du Sud.

Appelons les donateurs à :

Appuyer les processus de recherche visant à identifier les nouvelles technologies qui tentent de produire des contraceptifs améliorés, en particulier ceux qui répondraient aux besoins spécifiques des populations défavorisées en milieu rural et des jeunes.

4 – Environnement favorable et durable

Reconnaissons que l'environnement et le changement climatique posent l'un des plus grands défis auxquels nous faisons face, et notre compréhension des liens complexes entre population, environnement et changement climatique est limitée. Pendant qu'un modèle de consommation insoutenable et non durable constitue un facteur dominant dans la détérioration de l'environnement,

la croissance de la population, la structure d'âge, la répartition, la migration et l'urbanisation qui sont aussi des facteurs critiques.

Reconnaitrons davantage que les populations et les écosystèmes, en particulier les plus vulnérables, subissent le plus les effets de la détérioration de l'environnement et du changement climatique. Les pauvres, en particulier les femmes et les enfants, seront les plus affectés par les changements et n'ont pas les capacités ou les ressources pour faire face. Ces changements ont aussi des impacts sur notre capacité à assurer la sécurité alimentaire.

Appelons les Gouvernements à :

Etre prêts pour des actions promptes en cas d'urgences récurrentes, en raison des changements climatiques et de ses effets sur l'environnement.

Donner la priorité au repositionnement de la Planification Familiale dans les stratégies de développement et protéger la santé des femmes et des enfants qui sont le plus touchés par ces changements.

Appelons PPD à :

Plaider à l'occasion de forums aux niveaux local, régional et international, face au besoin de s'attaquer aux racines du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.

Améliorer le réseautage et Faciliter le partage d'informations et de connaissances, tout comme les expériences accumulées dans la compréhension des interrelations entre population, santé, environnement et changement climatique.

Appelons les donateurs à :

Fournir de l'assistance technique et financière aux pays pour développer les compétences en suivi, dans la réponse aux conséquences liées aux changements climatiques et environnementaux.

Fournir de l'assistance technique et financière pour analyser les interrelations complexes entre population, santé, environnement et changement climatique.

5 – Renforcer la Coopération Sud-Sud

Le Programme d'Action de la CIPD met en exergue le souhait pour les pays « d'apprendre les uns des autres à travers un certain nombre de modalités (tels que les programmes de formation de longue et courte durée, l'observation, des visites d'études et des services de consultance), et propose

que l'un des objectifs dans la mobilisation des ressources devrait être « d'accroître l'assistance financière internationale destinée à la Coopération Sud-Sud » (para 14.10(b)).

L'importance de la Coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre du Programme d'Action était reconnue par la session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies à l'occasion de la revue des cinq ans. Dans le rapport intitulé « Actions Clés pour la mise en œuvre ultérieure du Programme d'Action de la CIPD », il ressort que les « financements extérieurs et l'appui de la part des pays donateurs ainsi que du Secteur Privé devraient être fournis pour soutenir le potentiel de la Coopération Sud-Sud, y compris Partenaires en Population et Développement, en vue de soutenir le partage d'expériences, la mobilisation de l'expertise technique entre autres ressources parmi les pays en développement » (paragraphe 88).

Reconnaissons que Partenaires en Population et Développement a enregistré des succès durant les quatorze dernières années dans la promotion de la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD à travers le dialogue politique et le plaidoyer, en constituant des positions politiques communes à l'occasion de forum régional et international, en partageant des expériences, promouvant la Sécurité des Produits de Santé de la Reproduction et en renforçant les capacités de formation des institutions nationales par le biais de la Coopération Sud-Sud.

Notons avec appréciation le fait que les Pays Membres de PPD, en particulier ceux d'entre eux qui sont le plus en avance, sont en train d'augmenter leur appui à la Coopération Sud-Sud, et ont commencé à allouer des ressources pour l'offre de bourses d'études, l'échange de services et d'équipements en Santé de la Reproduction.

Reconnaitrons que, davantage d'acquis peuvent être enregistrés avec une planification appropriée des activités et programmes de Coopération Sud-Sud, et que le Plan Stratégique 2005-2014, le Plan d'Activités Stratégiques 2008-2011, tout comme le Plan de Renforcement des Capacités fournissent le cadre de renforcement de la coopération parmi les pays en développement.

Appelons les Gouvernements à :

- Etablir et renforcer une Structure Nationale d'Appui pour planifier et mettre en œuvre les programmes de Coopération Sud-Sud, avec l'appui financier requis et prenant avantage sur les modalités de coopération triangulaire.
- Plaider pour le renforcement de la Coopération Sud-Sud, comme une stratégie coût-efficacité visant à accélérer l'atteinte des objectifs de la CIPD au niveau régional et international comme indiqué dans le Programme d'Action de la CIPD.

Appelons le Secrétariat à :

- Fournir de l'appui technique et logistique pour créer et faciliter le fonctionnement d'une structure nationale d'appui au niveau des pays.
- Etablir et mettre à jour de manière périodique un répertoire des institutions de formation et de recherche tout comme l'appui technique et les services disponibles au sein des Pays Membres.

Appelons les donateurs extérieurs à :

- Fournir l'appui technique et financier requis pour les actions de promotion de Coopération Sud-Sud à travers leurs programmes au niveau national.

Engagement et suivi

Nous, participants au Forum International sur « CIPD @ 15: Progrès et Perspectives », nous nous engageons à mettre en œuvre les actions contenues dans cette Déclaration et renforcer la Coopération entre nous au détour de la Coopération Sud-Sud, avec l'appui de tous les Partenaires au Développement y compris les Parlementaires, les ONG, les Organisations de la Société Civile (OSC), le Secteur Privé et la communauté des donateurs pour faire face aux principaux défis qui se posent dans le cadre de l'atteinte des OMD.

Nous nous engageons aussi à plaider pour la mise en œuvre des actions dans cette Déclaration, évaluer les progrès et faire part des résultats dans ce sens à l'occasion des prochains événements que PPD organisera entre autres occasions.

Les participants adressent leur reconnaissance à l'endroit du Gouvernement de la République de l'Ouganda pour avoir abrité ce Forum et pour l'ensemble des facilités offertes dans ce sens, ainsi qu'au peuple ougandais pour leur hospitalité.